

LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LA LUTTE CONTRE LES HÉPATITES VIRALES EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

N. Kodjoh. Président de l'Alliance Béninoise des Organisations de la Société Civile contre les Hépatites Virales (ABOSCHVi), Cotonou (Bénin)

R. Djivoessoun. Coordonnateur National de l'ABOSCHVi, Cotonou (Bénin)

R.K. Vignon. Hépatogastroentérologue. Hôpital d'Instruction des Armées - CHU de Cotonou (Bénin)

BACKGROUND

Les taux de prévalence nationale de l'hépatite B (9,9%) et de l'hépatite C (4,12%) sont élevés au Bénin. Malgré cela, ces maladies souffrent d'un défaut de priorisation et de sensibilisation dans les programmes nationaux de santé comme ailleurs en Afrique subsaharienne. Les études de situation ont révélé, entre autres, l'insuffisance de connaissances des malades et des professionnels de la santé sur les hépatites et l'accès très limité des malades aux soins et aux traitements. Dans ce contexte, les actions de la Société Civile avaient pour objectifs de sensibiliser les décideurs politiques et la population générale sur les hépatites, les moyens de prévention, la nécessité de faciliter l'accès aux soins et au traitement, et de lutter contre la discrimination et la stigmatisation.



A gauche, Dr Jean-Pierre BAPTISTE (OMS), au milieu, Dr Alassane SEIDOU, Ministre de la Santé, à sa gauche, Pr. Nicolas KODJOH, Président de l'ABOSCHVi et Dr Valentine KIKI MEDEGAN, Représentante Personnelle du Chef de l'Etat au sein du CNPLS-TPE



Photo 15. Campagne de sensibilisation de proximité en communauté

CONCLUSIONS

La Société Civile a été le fer de lance de la lutte contre l'hépatite virale au Bénin. Grâce aux actions de l'ABOSCHVi, la prise de conscience et l'engagement du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif se sont traduits par l'élaboration d'un Plan Stratégique National de lutte contre les hépatites dont la mise en œuvre est encadrée par une loi, ce qui est inédit en Afrique subsaharienne. C'est un exemple éloquent de l'impact que les actions de la Société Civile peuvent avoir sur l'amélioration de la situation sanitaire dans un pays. D'où la nécessité d'une collaboration étroite entre le système de santé et la Société Civile.

METHODS

Les méthodes utilisées pour atteindre les objectifs sont variées : information, éducation et communication pour la prise de conscience et les changements de comportement; plaidoyers; dépistage; vaccination; formation des professionnels de la santé. D'abord limitées à Cotonou et ses environs en 2013 et 2014, les actions de la Société Civile ont pu s'étendre à 77 communes à partir de 2015 grâce au regroupement des Organisations Non Gouvernementales (ONG) en alliance, l'Alliance Béninoise des Organisations de la Société Civile contre les Hépatites Virales (ABOSCHVi).



Sensibilisation des participants, organisée le 08-09-2017 au Chant d'Oiseau.



Marche sur l'Assemblée Nationale pour la déclaration de plaidoyer

REFERENCES

1. Kodjoh N, Kpessou AR, Latoundji SBI, et al. (2017) Therapeutic Itineraries of Patients with Chronic Hepatitis B and C in Benin: The Wanderings in Search of Care towards the Therapeutic Impasse. Gastroenterol Hepatol Open Access 6(3): 00192. DOI: 10.15406/ghoa.2017.06.00192.
2. Kodjoh N. Situation de la lutte contre les hépatites B et C en Afrique. Médecine et Santé Tropicales 2015 ; 25(2) : 141-144.

CONFLICTS OF INTEREST

Aucun

RESULTS

L'organisation de la Journée Nationale contre l'Hépatite le 30 septembre 2013 par la Société Civile est suivie depuis 2015 d'une quinzaine d'actions à l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale contre l'hépatite.

1. Activités de prévention :

(i). Sensibilisation de la population générale, des professionnels de la santé et de la presse sur les voies de transmission, les facteurs de risque, les moyens de prévention et les possibilités de traitement. Les supports utilisés sont multiples : presse écrite, conférences grand public, campagnes multimédias, affiches, dépliants...

(ii). Campagnes de dépistage gratuit pour plus de 4000 personnes, suivies de la vaccination si besoin.

2. Formation de 147 professionnels de la santé à la prise en charge des malades atteints d'hépatite B ou C.

3. Impacts des plaidoyers:

Les plaidoyers en direction du Ministre de la Santé, des fournisseurs de médicaments antiviraux d'action directe (AAD) sur le virus C et des Députés de Assemblée Nationale ont eu pour résultats:

(i). la prise en charge thérapeutique des malades atteints d'hépatite chronique B ou C sur le budget national, l'accès des malades mono-infectés par le virus B au ténofovir à des prix subventionnés, et la mise en place d'un plan stratégique national de lutte contre les hépatites;

(ii). la baisse significative des prix de vente des AAD ;

(iii). adoption de la loi portant prévention, prise en charge et contrôle des hépatites virales B et C au Bénin.

Contact Information

NAME: Nicolas KODJOH

TEL N°: +229 97056752 / +229 95853085

EMAIL: nicolaskodjoh@gmail.com